

Vatel Capital rembourse le FIP Corse Kallisté Capital n°3 avec une performance de plus de 5% hors fiscalité

- Une performance de 6,53 % hors avantage fiscal, +56,53 % avantage fiscal inclus
- Troisième FIP Corse remboursé

Paris, le 10 décembre 2020 – Vatel Capital, société de gestion spécialisée dans l'investissement dans les PME cotées et non cotées, annonce le remboursement final du FIP Corse Kallisté Capital n°3.

Ce véhicule a permis aux souscripteurs de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 50 % du montant de leur souscription en 2011. A son terme, le fonds Kallisté Capital n°3 affiche une performance positive de 6,53% hors avantage fiscal et de 56,53% avantage fiscal inclus.

Créé en 2010, ce FIP a contribué au financement de 15 PME exerçant leur activité exclusivement en Corse, principalement dans le cadre d'opérations de capital développement et de capital transmission. Ces mêmes entreprises opèrent dans les secteurs du tourisme, des énergies renouvelables, de la santé, des services aux entreprises et à la personne, de l'agro-alimentaire et de la distribution spécialisée.

Un nouveau FIP Corse : Kallisté Capital n°13

Avec la liquidation du FIP Corse Kallisté Capital n°3, Vatel Capital aura ainsi procédé au remboursement de son treizième fonds fiscal et cela malgré la crise sanitaire. Au total, depuis 2008, les FIP corses gérés par Vatel Capital ont investi dans plus de 80 PME corses.

Dans le cadre de sa nouvelle offre IR 2020, Vatel Capital a lancé, en septembre dernier, **le FIP Corse Kallisté Capital n°13. Ouvert à la souscription jusqu'au 31 décembre 2020**, ce fonds a pour objet d'investir à hauteur de 100 % dans une quinzaine de PME familiales corses pour des tickets unitaires compris entre 0,5 et 2,5 M€.

La souscription au FIP Corse Kallisté Capital n°13 ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu équivalent à 30 % de l'investissement en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 7 ans minimum et pouvant atteindre 9 ans sur décision de la société de gestion. La limite de réduction d'impôt potentielle maximum est de 3 600 euros pour un célibataire et de 7 200 euros pour un couple. Deux autres fonds sont, par ailleurs, intégrés à la nouvelle offre de Vatel Capital et ouverts à la souscription jusqu'au 31 décembre 2020 :

- **Le FIP outremer Mascarin Capital n°3**, qui s'appuie sur un vaste réseau de plus de 30.000 TPE et PME basées en outremer, et a vocation à investir dans des entreprises composant l'économie ultra-marine. Ce FIP, dont la souscription est ouverte jusqu'au 31 décembre 2020, bénéficie des mêmes avantages fiscaux que les FIP corses et avec lesquels il peut être cumulé

- **Le FCPI Dividendes Plus n°8**, qui a pour objectif d'être investi à hauteur de 100% dans des petites et moyennes entreprises innovantes, sélectionnées notamment suivant des critères de maturité, de rentabilité, de potentiel de développement et sur leur capacité à verser des dividendes. Parmi les secteurs d'activité susceptibles d'être privilégiés, on peut citer l'industrie innovante (énergie, secteur naval, matériaux), la santé et le numérique. La souscription au FCPI donne lieu à une réduction d'impôt sur le revenu de 25% en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 6 ans maximum. Et cela dans la limite d'un montant souscrit de 12 000 euros pour un célibataire et de 24 000 euros pour un couple.

A propos de Vatel Capital

Société de gestion indépendante et entrepreneuriale agréée par l'AMF, Vatel Capital est spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées. Avec plus de 450 M€ d'actifs sous gestion, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans. Elle investit dans des entreprises de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet et propose également une offre financière sur les actifs tangibles tels que la forêt, les terres agricoles et les énergies renouvelables.

Vatel Capital a été lauréat en 2011 des Tremplins Morningstar de la société de gestion de portefeuille la plus dynamique, dans la catégorie « non coté ». En 2015 et 2018, le FCP Vatel Flexible a obtenu le Lipper Fund Award. En janvier 2016 et 2017, Vatel Capital est noté 4 étoiles par Gestion de Fortune pour sa qualité de service.

En janvier 2020, Vatel Capital obtient la 2ème place dans la catégorie Capital Investissement du palmarès de la revue Gestion de Fortune. En mars 2020, Vatel Capital est élue 2ème société préférée des CGPI dans la catégorie "Capital Investissement" du journal Investissements Conseils.

Pour plus d'informations : www.vatelcapital.com

Contact Vatel Capital :

24 rue de Clichy, 75009 Paris

T +33 1 40 15 61 77

contact@vatelcapital.com

Contact Presse :

Ulysse Communication

Charles Courbet

+33 (0)6 28 93 03 06

ccourbet@ulyse-communication.com

Fabio Marquetty

T. +33 (0)1 81 70 96 32 | M. +33 (0)6 28 45 40 97

fmarquetty@ulyse-communication.com